curer de l'emploi? Où va-t-on trouver les navires qui nous manquent? Allons-nous contempler, nonchalamment et les bras croisés, les centaines et les milliers de tonnes de marchandises qui, chaque jour, descendent vers la mer, pendant que toutes les autres nations belligérantes prennent un intérêt du plus en plus vif au maintien de leurs moyens de transports? Nous contenterons-nous d'entendre dire à notre Gouvernement qu'il est incapable de résoudre ce problème, et que la seule solution à y apporter sera d'assurer la construction de ces deux navires au prix de \$600,000? Si le Gouvernement fait autre chose, je suis sûr que la Chambre et le pays aimeraient à savoir ce que c'est. Tout ce que le Gouvernement songe à faire en vue de parer à la situation, c'est de proposer une dépense de \$600,000 pour aider à l'établissement d'une marine marchande au Canada, lorsque des milliers de tonnes de marchandises descendent chaque jour vers le littoral, lorsque notre commerce est paralysé et que la fabrication des obus est absolument ar-

L'hon. M. PUGSLEY: J'abonde entièrement dans le sens de mon honorable ami de Pictou (M. Macdonald). Avec autant d'ivitiative peut-être qu'à tout autre membre de cette Chambre, on m'a représenté combien lamentable a été la négligence du Gouvernement à s'acquitter de ses devoirs envers le Canada et envers l'empire, en ce qui regarde les constructions maritimes. Comme l'a dit mon honorable ami, cette question a été soulevée devant la Chambre à mainte reprise. Nous avons sur ce point provoqué des éclaircissements de la part du ministre du Commerce (sir George Foster), qui semble avoir été plus particulièment chargé de cette affaire et qui, si nous en croyons notre expérience, doit en avoir été chargé par la raison que ses collègues le savaient incapable d'initiative pratique en matière de constructions maritimes. Le ministre nous a annoncé qu'il avait en vue, pour la construction des navires, après la guerre, un projet fort soigné. Il n'a pas paru se rendre compte que c'est pendant la guerre, et dans les circonstances inusitées qu'amène la guerre, que le Gouvernement devrait se mettre en devoir d'établir une marine marchande. Après la guerre, ces questions se résoudront fort bien d'elles-mêmes. La situation des transports, tant sur l'Atlantique que sur nos côtes, a pris, depuis le commencement des hostilités, d'année en année et de mois en mois, un caractère de plus en plus alarmant. A

l'heure qu'il est, ceux de nous qui sont des Provinces maritimes assistent à ce déplorable spectacle d'une disparition à peu près complète de nos transports maritimes, quand nous avons des milliers de milles de littoral et d'immenses forêts capables de fournir tout le bois nécessaire aux navires qui se construiraient dans nos splendides chantiers et par des hommes qui sont là, qui n'attendent qu'une occasion. On ne fournit pas même au cabotage les bâtiments qu'il lui faudrait. Il y a insuffisance de cabotiers et les habitants des Provinces maritimes se voient dans l'obligation de payer la houille trois fois plus cher qu'ils ne la payaient il y a quelques années. C'est une situation déplorable, mais le Gouvernement ne se met guère en peine d'y remédier. Il a fallu trois années de guerre pour qu'il se décidât à nommer un contrôleur du combustible. Que fait ce contrôleur? Il se contente de dire aux gens que, si le prix du charbon est élevé, c'est que les navires manquent pour l'apporter des mines aux Provinces maritimes. Mais le ministre du Commerce se croise les bras; il avoue bien que la situation est alarmante, mais il semble que, pour lui, elle soit irrémédiable. Je crois que le Gouvernement doit une re ponse à l'honorable député de Pictou.

L'hon, M. COCHRANE: L'élection n'est pas encore arrivée, et ce n'est pas le temps des discours aux électeurs.

L'hon. M. PUGSLEY: Je ne fais pas de discours aux électeurs. Je parle pour ma circonscription et pour les Provinces maritimes. Je cherche à décrire de mon mieux l'intolérable situation que nous valent la nonchalance, l'indifférence, l'apathie et l'inaction de Gouvernement en ce qui regarde les constructions maritimes. Mon honorable ami fait remarquer que la commission impériale des munitions fait bâtir des vaisseaux au Canada. Cela est vrai, mais dans une bien faible mesure.

I! y a au Canada des centaines de chantiers de construction maritimes où se construisaient, jadis, des navires en bois, qui restent aujourd'hui inutilisés et que ce Gouverpourrait facilement utiliser pour nement la construction des navires. Assurément la question est assez importante pour que le Gouvernement prenne action, quand on on y appelle son attention. Cependant, le Gouvernement semble n'en avoir cure. Le ministre des chemins de fer (M. Cochrane) dit qu'il est trop tôt pour parler de ces choses, parce que la campagne électorale n'est pas commencée. Le ministre me pardonnera bien, si je lui dis que nous avons eu